

Numéro 26 :  
hiver - printemps 98

## REMERCIEMENTS :

Les élections cantonales ont eu lieu les 15 et 22 mars 1998. Paul Bernard a été élu au deuxième tour. Nous avons ouvert nos pages à tous les candidats ; certains ont choisi de s'exprimer :

*« GRAMACI A TOUTI, Je vous remercie très sincèrement pour la confiance que vous avez bien voulu me renouveler en m'accordant près de 70 % de vos suffrages. Je vais continuer à essayer de ne pas vous décevoir, en vous assurant de mon dévouement et de ma disponibilité. Je vous félicite pour votre participation massive aux scrutins : plus de 84 % au premier tour et plus de 77 % au deuxième. Merci de tout coeur. »*

**PAUL BERNARD**  
CONSEILLER GENERAL

*André BOUCHET, Maire de SAINT VINCENT SUR JABRON n'a jamais été divers droite. Il n'a jamais donné de consigne de vote pour le second tour que la question soit bien claire.*

**ANDRE BOUCHET**  
MAIRE DE SAINT VINCENT SUR JABRON

*« A la suite des élections cantonales des 15 et 22 mars 1998, vous avez su me montrer votre confiance et je vous en remercie vivement. Le résultat de ces élections reflète mal l'état des choses. Dans un contexte de polémique locale et nationale, qui a malheureusement occulté les débats, les véritables enjeux de cette élection n'ont pu être sereinement abordés. Sachez quand même que je reste attentive et que je continuerai à travailler quotidiennement à essayer de les résoudre. »*

**ANNICK LATIL**  
MAIRE DE NOYERS SUR JABRON

Amis lecteurs,

A pied, à cheval, en voiture, en vélo,... et encore à pied, nous verrons plus loin.

Comme tous les autres êtres humains, les Jabronnais ont connu les 3 modes de circulation. *A pied*, par des pistes, des chemins de crête et des chemins de muletiers, nombreux et qui évitent les distances : on se déplace alors aussi facilement dans le sens Nord-Sud que de le sens Est-Ouest, ce que nous rappellent les nombreux cols de montagne de Lure.

*A cheval*, par ces mêmes chemins muletiers et par la route, ancien chemin royal de Viguerie appelé jadis « grand chemin » qui deviendra « route départementale » dans le grand essor des communications de la deuxième moitié du 19<sup>ème</sup> siècle.

*En voiture*, depuis le début du siècle, voiture que nous accusons de tous les maux mais dont nous ne saurions nous passer. Pourtant, nous nous en passons, quand nous prenons conscience que ce véhicule est utilitaire et rien de plus, et que marcher à son rythme en écoutant, en humant, en admirant, cette belle vallée du Jabron, apporte plus de joie que presser sur le champignon ( de la voiture bien sur ..., les autres, nous les cherchons !).

Nous avons donc consacré ce numéro de « Vivre au Jabron » aux randonnées, espérant inciter beaucoup d'entre vous, à parcourir paisiblement la vallée et aider les touristes cet été à apprécier notre région.

L'équipe de Vivre au Jabron

*« Les élections sont passées, vous avez décidé la continuité, tel a été votre choix. L'effervescence d'une élection est toujours révélatrice de la vraie nature de ceux qui se motivent. Au cours de la campagne, j'ai pu entendre ou lire certaines contre vérités que je tiens à rectifier :*

- « Destruction du JABRON » que je cautionnerais : comment peut-on être un destructeur quand dans son programme on propose un contrat de rivière?

- « Communauté de communes » dont je reste un fervent partisan »

- « Perte de compétences des communes, augmentations des taxes, taxes professionnelles exorbitantes, apprentissage de la sorcellerie... ». Pour toutes informations objectives, je vous invite à relire « Vivre au Jabron, 1996. »

- « Confortables indemnités » perçues dans les syndicats:

• Président du SIVOM (télévision compris) : 500 fr / mois

• Président des rives du Jabron : 100 fr / mois

• Secrétaire pour ces syndicats : 583.33 fr / mois.

*Ma candidature à ces élections avait pour but de soumettre un programme et de faire en toute objectivité, un bilan sur les résultats. J'avais sollicité les moyens pour continuer et mieux faire. Vous n'avez pas souhaité me les accorder, je respecte votre choix et me retire de certaines activités intercommunales pour me consacrer à la commune de BEVONS.*

*Je suis navré pour ceux qui m'ont accordé leur confiance, mais on ne peut pas entreprendre un programme touristique, établir un contrat de rivière ou toute autres actions sans en avoir ni le temps, ni les moyens.*

*A mes successeurs : ne tombez pas dans l'immobilisme...*

**GERARD COUTELLE**  
MAIRE DE BEVONS

# LES SENTIERS DE RANDONNEES

## LA RANDONNEE PEDESTRE

Mettre un pied devant l'autre, c'est si simple...!

D'abord plusieurs milliers, ce sont maintenant quelques 6 millions d'adeptes, qui sillonnent les chemins et sentiers de France. Ils y découvrent, loin du bruit et des odeurs urbaines, en toute liberté au rythme de leur pas, paysages, monuments et terroirs.

La randonnée c'est un mode de vie adapté au monde d'aujourd'hui. La France compte environ 140 000 km de sentiers balisés, gérés et entretenus par la Fédération Française de Randonnées Pédestres, et ce, grâce à 6000 adhérents bénévoles qui, pinceau, sécateur, et débroussaillouse en main, consacrent une partie de leurs loisirs à maintenir en état ces itinéraires.

Vous avez sans doute remarqué, au hasard de vos promenades, de mystérieux signes cabalistiques, rouges, blancs, au bord des sentiers et des petites routes, il s'agit d'itinéraires officiellement répertoriés et balisés suivant un code simple :

\* Deux bornes superposées blanche et rouge = G.R, grande randonnée traversant la France et l'Europe sur plusieurs centaines de kilomètres.

\* Deux tons superposés jaune et rouge = G.R.P, grande randonnée de pays, pouvant être parcouru en quelques jours et limité à une région

\* Une borne jaune = P.R, promenade et randonnée généralement en boucle pouvant être parcouru en une journée ou une demi-journée.

La FFRP édite à ce jour des topoguides très précieux pour le randonneur, on y trouve:

- Le descriptif de l'itinéraire balisé et son tracé sur une carte IGN,
- Les distances et temps de parcours,
- Les informations sur les hébergements, les transports, les commerces,
- Des illustrations et des textes sur les richesses du patrimoine culturel, architectural de la région traversée.

Les **ALPES DE HAUTE PROVENCE** sont traversées par environ 5 000 km de sentiers GR, GRP, et PR, aménagés et balisés par des bénévoles, l'ONF et les collectivités locales, sans compter les itinéraires équestres et les circuits pour VTT, qui empruntent par endroits des portions communes.

### DANS LA VALLEE DU JABRON :

La vallée du Jabron n'est pas à l'écart de ce réseau; on y trouve les itinéraires suivants:

Le GR6 : (qui part de l'océan Atlantique et va jusqu'en Italie par la vallée de l'Ubaye et le Col de Larche), sommet de Lure, Pas de la Graille, Jas de Madame à Valbelle et la crête du Molard.

Le GR 946 : (jonction entre GR94 et GR6), col St Pierre, Saint Martin, Chapelle Saint Claude, Vieux Noyers et Bevons

La GTPA : (grande traversée des préalpes, entre Serre et Entrevaux), col Saint Pierre, Aubard, Saint Vincent, Pas des Parandiers, Jas de Madame, puis itinéraire commun avec le GR6.

Le TOUR DE LURE: GRP : Pas de Retordiers, Lange, Saint Vincent, Saint Martin, puis itinéraire commun avec le GR 946, la crête de Lure, Pas de Retordiers au Pas de Peipin. Certains projets de sentiers de promenades et de randonnées sont cours d'études ou de réalisation comme par exemple à Valbelle, l'accès à la chapelle Saint Honorat et la chapelle Saint Pons.

Au cours de ces promenades, voici une liste non limitative des monuments, vestiges, curiosités et endroits remarquables à découvrir:

aux Omergues: de beaux mas, le parcours du hussard sur le toit de Giono, le mas de Coule et son pigeonnier,

Chateaufort-Miravail : Eglise Saint Sébastien,

Lange: la fontaine et sa place,

Curel : la vieille rue du village,

Saint Vincent : l'église et maître autel du XVII siècle,

Noyers : chapelle Saint Claude, vieux Noyers et l'église Notre Dame de Bethléem du XII siècle, classée monument historique, le Château de Noyers, Jarjailles, Périvoy et la grande bastide.

Valbelle, chapelles Saint Honorat et Saint Pons, grotte des Peyrourets.

Bevons : rocher de Pierre Impie, château de Pécoule et Vieux Castel.

Pour les touristes ou les randonneurs, désireux de séjourner quelques temps dans la vallée, des structures d'accueils et de séjours sont en place et devraient être développées: gîtes d'étapes, camping à la ferme, chambre et tables d'hôtes, gîtes ruraux, restaurant.

Les topos guides, qu'on peut trouver dans les offices du tourisme et les maison de la presse et auxquels on peut se référer sont :

GR PAYS n°628: tours dans la montagne de Lure,

PR n°623: Provence autour de Sisteron,

PR n°633 : Haute-Provence, Val Durance.

Il existe aussi un petit ouvrage « Promenade en vallée du Jabron » et un guide de pays, « pays de Sisteron, crêtes et vallée ».

### Le PD1 PR :

La loi de décentralisation du 22 juillet 1983 a confié aux Départements, le soin de mettre en oeuvre le plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées (PDRIPR)

Les objectifs de ce plan sont de :

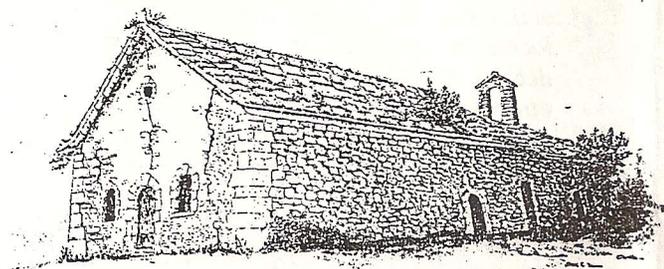
- favoriser la sauvegarde et la conservation des sentiers et chemins ruraux,
- assurer la continuité des itinéraires de promenades et de randonnées,
- opérer un choix qualitatif parmi la multiplicité d'itinéraires,
- encourager la découverte du patrimoine local,

Ce plan est un document administratif et surtout un outil juridique, il n'est pas imposé aux communes ni aux propriétaires, car la commune choisit les chemins qu'elle veut préserver.

Pour valider les itinéraires et assurer la pérennité de certains aménagements, un plan départemental d'entretien et de réhabilitation des sentiers (PDE) a été mis en place : seuls les chemins inscrits au PDE peuvent bénéficier d'aides financières (Département, Région, Etat, Europe, ).

Un sentier bien entretenu est un sentier emprunté.. N'oublions pas que la randonnée, sous toutes ses formes est une activité économique privilégiée liée au tourisme.

**Mr ROBERT - BEVONS**



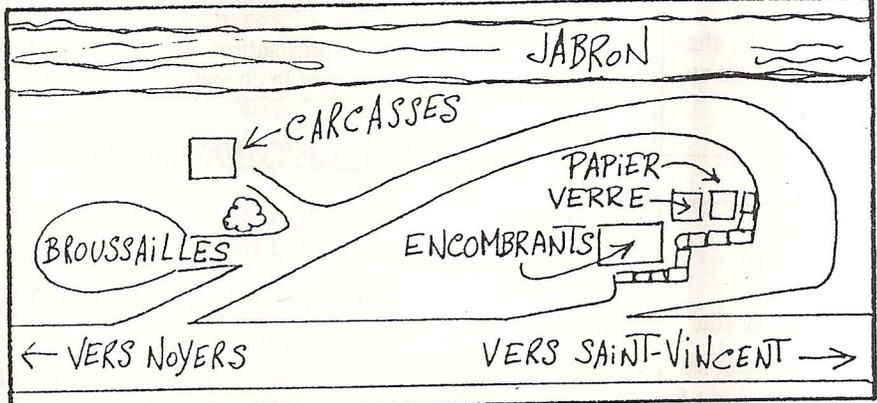
Dessin Gérard Guilleminot / Chapelle St Claude

La décharge de Noyers ayant été fermée depuis 97, le SIVOM a installé une aire de tri sélectif au hameau du Couvent (embranchement route de St Martin).

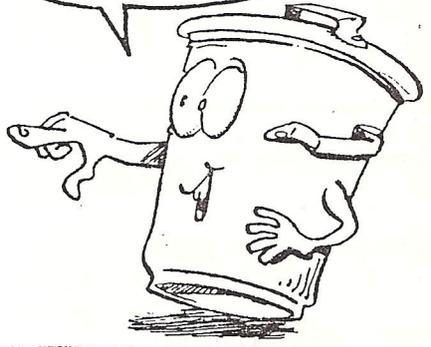
Merci à Bernard NICOLAS d'avoir illustré avec humour et talent cette planche explicative



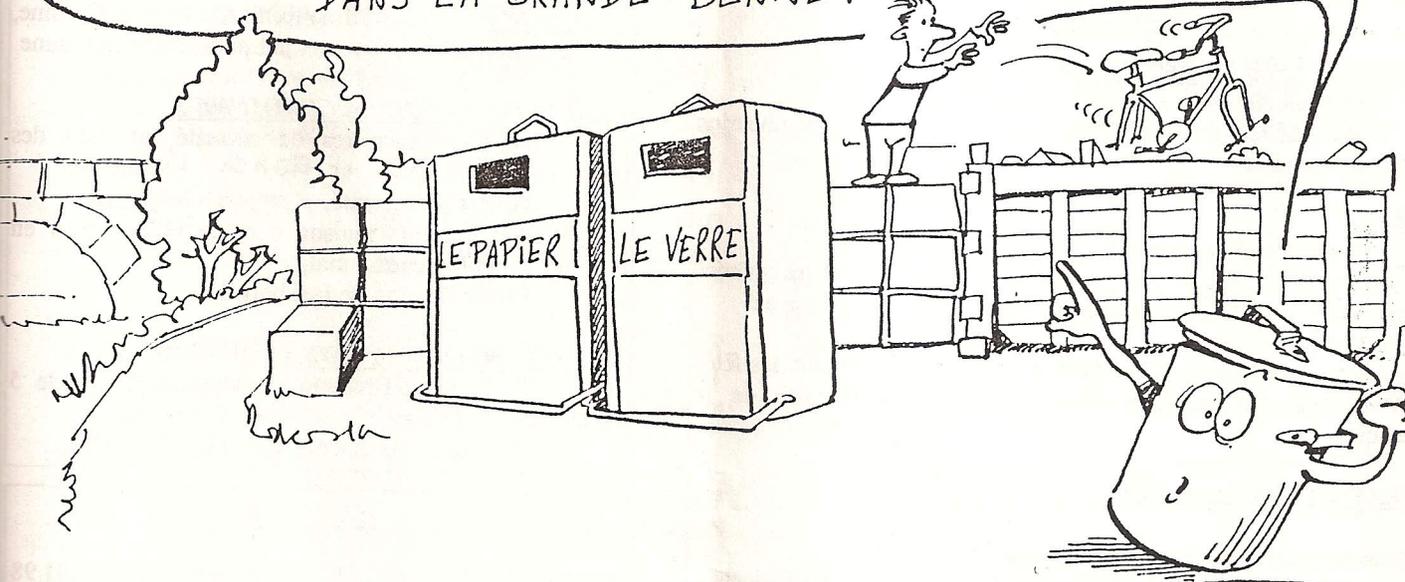
**LA VALLÉE DU JABRON EST VOTRE VALLÉE!**  
POUR LA PROTÉGER ENCORE MIEUX, LE SIVOM MET À VOTRE DISPOSITION UNE DÉCHARGE SÉLECTIVE!



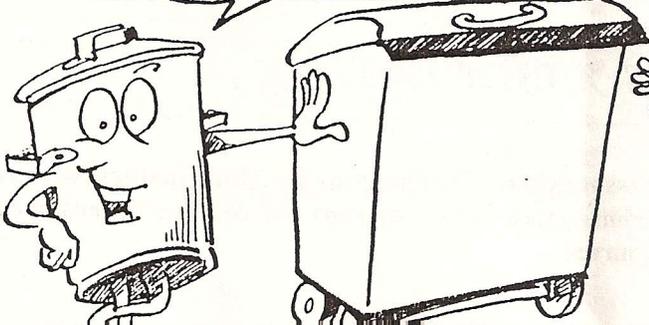
ELLE EST SITUÉE AU HAMEAU DU COUVENT.



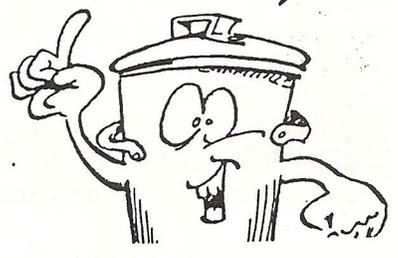
DES CONTENEURS SPÉCIAUX SONT PRÉVUS POUR LE PAPIER, LE VERRE ET LES CARCASSES D'ANIMAUX ET UN ENDROIT SPÉCIAL EST AMÉNAGÉ POUR LES BROUSSAILLES. NE JETEZ DONC QUE DES ENCOMBRANTS DANS LA GRANDE BENNE.



QUANT AUX ORDURES MÉNAGÈRES, CONTINUEZ À LES VIDER DANS LES CONTENEURS DE VOS COMMUNES.



TRIONS PLUS, NOUS TRAITERONS MIEUX!



## NOUVELLES DES COMMUNES

### NOYERS SUR JABRON :

**DECES :** Mr REYMOND Roger (frère de Madame BOSSETO), le 19.02.1998,

**AUTRES :** Eclairage public.

### CHATEAUNEUF -MIRAVAIL :

**DECES :** Mr LEPINE Yvan, le 28.03.97,  
Mr HERLIE Julien, le 05.08.97. à l'âge de 102 ans,  
Mr TROUCHET HIPPOLYTE, premier adjoint au Conseil municipal.

### MONFROC :

#### REALISATIONS DE LA COMMUNE :

Suite des travaux d'aménagement de village : ruelle pavée,

#### AUTRES INFORMATIONS :

Installation d'une miellerie sur la commune.

### LES OMERGUES :

#### REALISATIONS DE LA COMMUNE :

Elargissement du carrefour au centre du village,  
Suite à la réorganisation foncière, aménagement des chemins communaux et ruraux.

#### AUTRES :

Eclairage public,

Le repas des anciens se déroulera dans les mêmes conditions que l'an dernier : en mai ou en juin, manifestez vous en avril pour vous inscrire,

Le mardi et vendredi soir, la salle du comité des fêtes est ouverte aux familles des Omergues qui veulent faire de la gymnastique.

#### PROGRAMME 98 DE LA FETE :

Voici quelques manifestations prévues aux Omergues :

Le 27 juin : feux de la St Jean avec à 21 heures Pieds Paquets,

Le 12 juillet sur la place Aioli à midi,

Le 31 juillet, grande fête, soirée très jeune, avec animations et jeux... la suite au prochain numéro !!!

### VALBELLE

**DECES :** Mme LATIL Alida le 05.01.98 à 99 ans,

#### REALISATIONS DE LA COMMUNE :

Rénovation de l'intérieur de l'église, décroustage et rejointoiement, éclairage, chauffage,

Rénovation de l'éclairage public en cours,

L'école : achat d'un ordinateur, d'une imprimante, modem, scanner, et magnétoscope, et deux mille francs de logiciels,

En projet : utilisation de la source de Beaufayée et rénovation de la chapelle St Pons.

### SAINT VINCENT SUR JABRON :

**DECES :** COCORDANO Jean Louis, le 26.11.97  
Mme GARCIN Marie Louise,  
le 03.12.97,  
Mr DURAND Gaston, le 26.02.98,  
Mr GIROUX Bernard, à Montherme.

### CUREL :

**MARIAGE :** Mr et Mme ROBIAL Yves et Corinne, le 24 décembre 97 : nouveaux habitants de la commune

#### REALISATIONS DE LA COMMUNE :

Pose de barrières de sécurité, au pont des fermes GIRARD et dans l'ombre

Grilles de sécurité,

Achat d'une maison dans le village pour en faire un logement communal,

Electrification de la Chapelle.

#### AUTRES INFORMATIONS :

Foire à la Brocante et marché paysan le 5 juillet 98,

Pour les messes, contactez Mme BORDEL.

### BEVONS

**NAISSANCES :** VALLOT Pierre-Louis, né le 10.01.98

**AUTRES** Eclairage public.

Electricité KERGOULAY : 04.92.62.80.38

## NOUVELLES DES ASSOCIATIONS

Le Journal « Vivre au Jabron » ouvre ses colonnes aux associations. Comme pour les Municipalités, vous recevrez avant chaque parution, une fiche d'information à nous transmettre. Nous espérons que ceci améliorera encore plus la communication entre les habitants, ce qui est le but du journal.